



- Circuit pédestre
- - - autres circuits pedestres
- - - Chemins
- Routes (et départementales)
- Routes au trafic important
- Liaison balisée véloroute

- Lieux-dits**
- - - - - Ligne Haute tension
 - Zones arborées
 - ▲ Zones bâties

N
 échelle au 1/25000°
 1 cm = 250 m



conception - illustration (Marion Schmeid) - crédit photo (véronique Sabadel) : CdCHS Ne pas jeter sur la voie publique / réalisation - imprimerie Michot - Jonzac

*Empruntez
 des chemins de terre
 sur le flanc des collines,
 le long des lisières et
 des haies champêtres.*

Les Maines
 Ozillac

8 km

circuit n°22

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6

Départ place de l'église, longer le cimetière, traverser les douves, prendre à droite la D.149 sur 30 m. puis le chemin pierreux à gauche. Prendre à droite entre les vignes.

Sous la ligne haute tension, tourner à droite (chemin enherbé) et rejoindre une route : à droite jusqu'à la D.253, la suivre vers la gauche jusqu'à l'intersection.

Avant la croix de chemin, prendre la route qui monte à droite, puis le chemin qui descend vers le bois sur la gauche.

Tourner à gauche et longer la lisière, le chemin bifurque à droite, tout en descendant vers le ruisseau. Traverser le ruisseau, passer le hameau de **Chalons**.

A la D.253, prendre en face et tourner au chemin de **Chanteloup** à gauche (grange à contrefort). A la sortie du lieu-dit, continuer vers la gauche sur un chemin qui remonte vers **Chez Pillot**.

Chez Pillot, garder la même direction plein Est, puis prendre à gauche, passer sous la ligne haute tension et rejoindre à droite le bourg d'Ozillac.

*Champs, vignes
 et bosquets.*



crédit photo CDCHS/Véronique Sabadel